

DEPARTEMENT DU LOIRET
 Canton de SANDILLON
 Commune de SANDILLON
 Lieu-dit "LA BALVE"
Projet de double allévation
 Propriétés de la société AGROCYNE
 Cadastre : Section G n° 240 à 327p
 Cadastre : Section G Chemin rural des Bâilles
 Echelle : 1/2000

Parcelles divisées suivant D.M.P.C. n° en date du		Superficies		Objet de la division	
Lct	Avant Division	Après Division	Cadastres		
A	n° 240p	n°	8ha 23a 37ca		Conservé en Feud
	n° 326p	n°	8ha 64a 07ca		
	CONTENANCE TOTALE		11ha 87a 44ca		
B	n° 327p	n°	0ha 81ca		Abandon au profit de la commune
	n° 240p	n°	53a 62ca		Abandon au profit de la commune
	n° 326p	n°	44a 11ca		Abandon au profit de la commune
	CONTENANCE TOTALE		11a 02a 05ca		
C	partie du Chemin de balve	n°	51a 04ca		Abandon au profit de la Société AGROCYNE
	Chemin de balve	n°	23a 88ca		
	CONTENANCE TOTALE		74a 92ca		
	Chemin Feud				Contenu des chemins abandonnés

NOTA : Rattaché au système de coordonnées RGF 93 - CGCR.
 NOTA: la responsabilité du cabinet ne pourra être engagée en cas de découverte de réseaux souterrains à déplorer.
 NOTA: les éventuels travaux nécessaires par cette division devront être pris en charge d'un commun accord entre les parties.

0 10 20 50 100 200 m

S.C.P. PERONNET-LUCAS - Géomètres-Experts Associés
 Bureau Principal : 23 Avenue de la République 45100 SANDILLON
 Bureau Secondaire : 41600 LAMOTHE-BEVIGNON
 Tél. 02.38.34.96.04
 Adresse Mail : cabinet.peronnet@gep-experts.com

Dossier N° 20-0809
 dessiné le 01/12/2020
 modifié le 27/01/2022
 modifié le 09/11/2022

